CONGO BELGE ÉLÉGRAMME Explication des abréviations admises pour les indications Service des de service. Mod. 2/T Télécommunications urgent Arrivé à RP réponse payée Voie d'acheminement : CR accusé de réception Indications de service taxées: LC télégramme différé NLT lettre - télégramme collationnement La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940) à 11 h. 85 m. Déposé à Kigali no 148982/ fins Ruhengeri